

NATIONS UNIES  
HAUT COMMISSARIAT  
POUR LES REFUGIES



UNITED NATIONS  
HIGH COMMISSIONER  
FOR REFUGEES

Télégrammes : HICOMREF  
Télex : 415740 UNHCR CH

Case Postale 2500  
CH-1211 Genève 2 Dépôt

Ref:LEG(HRS)

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) présente ses compliments à la Mission Permanente de Tunisie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et a l'honneur de se référer à la Note (réf. KB/ms) de cette dernière en date du 17 mars 1999 faisant part de la décision du Gouvernement tunisien de donner son accord en vue de permettre l'affectation administrative à Tunis des membres du personnel du HCR opérant à Tindouf et au Sahara occidental.

Le HCR se félicite de cette décision et prie la Mission de bien vouloir transmettre ses remerciements au Gouvernement tunisien. L'affectation administrative des fonctionnaires en poste dans la région permettra à l'Organisation d'économiser ses ressources et simplifiera les conditions de vie de ces fonctionnaires.

Le HCR saisit cette occasion pour renouveler à la Mission Permanente de Tunisie auprès de l'Office des Nations Unies à Genève l'assurance de sa plus haute considération.

